

La société des Lumières ou noblesse et aristocraties

Maître de conférences honoraire, Suzanne Fiette, est membre de la Société académique de Saint-Quentin ; elle a participé pendant de nombreuses années au comité de lecture de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne. Elle d'abord régigé une thèse de troisième cycle Un officier du second Empire : le colonel Labialle (1974) puis a soutenu une thèse d'État Noblesse foncière et noblesse et notabilité, les Caffarelli, de la fin de l'Ancien Régime aux débuts de la Troisième République, 1989.

Elle a publié La noblesse française, des Lumières à la Belle époque, psychologies d'une adaptation (Perrin, 1997, 382 p.) pour lequel elle obtient en 1998 le prix Thiers de l'Académie française et le prix Chaix d'Estange de l'Académie des Sciences morales et politiques. Son dernier ouvrage De mémoire de femmes : l'histoire racontée par les femmes de Louis XVI à 1914 (Perrin, 382 p.) est paru en 2002.

Ce texte est la dernière contribution, à ce jour, du travail accompli par Mme Fiette au sein des sociétés historiques de l'Aisne.

La tradition monarchique divise la nation en trois ordres, dont deux privilégiés : le clergé, touchant la dîme et ne versant guère que le “don gratuit”, exempté de la capitulation, de la taille, de la gabelle, et qui a refusé de payer les vingtièmes, impôt sur tous les revenus créé en 1749 ; et la noblesse, non soumise à la taille, l’impôt roturier par excellence, sauf dans le Midi où celle-ci n’est pas “personnelle”, mais “réelle”, taxant les biens roturiers possédés par les nobles.

La réalité sociale est plus nuancée. La noblesse fournit la majorité du haut clergé, avec des abus comme celui des abbés commendataires, qui profitent de loin des revenus d’une abbaye. Le tiers-état regroupe la bourgeoisie et le peuple, dans la multiplicité de leurs conditions : la bourgeoisie va du manufacturier et du grand commerçant à l’artisan indépendant, et le peuple, surtout constitué de paysans (80 % des 22 millions de Français en 1789), du propriétaire au manouvrier, en passant par les fermiers et divers types régionaux de métayers.

Cet édifice classique s’effrite du fait de la “perversion” de la noblesse : l’avènement de nouvelles aristocraties qui s’y infiltreront.

Une société en pleine évolution

Louis XIV a inauguré cette évolution avec son personnel politique d'origine bourgeoise, la “vile bourgeoisie”, méprisée par Saint-Simon. Se sont formées ainsi des familles “illustres” anoblies par le service de l’État : les descendants de Colbert, de Riquet, le créateur du canal du Midi (les ducs de Caraman), les arrière-neveux de Mazarin, les Fouquet (le duc de Belle-Isle, peint par La Tour). On trouve parmi les ministres de Louis XVI des anoblis récents (Vergennes), des nobles de robe comme Turgot et Calonne, tous deux anciens intendants de province, et même un banquier suisse et protestant, Necker.

Deux élites de cour coexistent ainsi : la haute noblesse domestiquée et le grand service royal. Entre eux il y a rivalité, mais aussi alliance.

Le poids de la fortune

Au XVIII^e siècle s'affirme une classe d'argent et, à son sommet, financiers et fermiers généraux qui prêtent au roi, exercent des charges royales, perçoivent pour l’État – avec bénéfice – les impôts indirects affermés, aides, traites, gabelle. Crée en 1726, haïe par le peuple qu'elle presse (cf. le savant Lavoisier, fermier général guillotiné sous la Terreur), la Ferme générale passe de 20 à 40, puis à 60 membres. Ils ne sont pas reçus à la cour mais ont des salons fastueux, exercent un mécénat littéraire ou artistique. Les frères Pâris, La Pouplinière ou Grimod de la Reynière, célèbre pour ses démêlés avec La Tour et la subtile suffisance exprimée par son portrait, sont des seigneurs. Leurs filles deviennent duchesses ou marquises, redorant par leurs dots le blason de nobles de cour endettés. L'inverse est plus rare : les filles de haute noblesse n'épousent pas les fils de ces anoblis, à l'exception, par exemple, de Suzanne de Jarente mariée au fils de Grimod de la Reynière. Chez les financiers, les dots de 500 000 livres sont fréquentes. Mais la plus extraordinaire est celle de Mlle Fizeaux, fille d'un bourgeois manufacturier qui vend à toute la cour les superbes tissus de lin de Saint-Quentin. Elle apporte au comte de Brienne sept millions de livres !

Les voies de l'anoblissement

Même si l'opinion a déjà adopté les hiérarchies nouvelles, de la fortune comme du mérite littéraire, la bourgeoisie aspire toujours à la noblesse, qui est “une espèce de religion” selon le polémiste Rivarol. Or la noblesse peut être achetée, octroyée – ou fausse.

Les grades militaires sont vénaux, bien que les cadres de l'armée restent en majorité constitués de nobles de race ou de fils de familles déjà anoblies. Plus généralement, les offices royaux de justice et de finances s'achètent, et donnent,

eux, la noblesse à la première, seconde ou troisième génération d'exercice. C'est la notion ancienne de durée lignagère, et il y aura ainsi en 1789 une noblesse "inachevée". Immédiate, en revanche, est la noblesse donnée par l'achat coûteux et purement fictif du titre de "conseiller secrétaire du roi": on compte, sous Louis XVI, 900 secrétaires du roi ! Les financiers usent de ce moyen, appelé par dérision "savonnette à vilain".

Le roi octroie des lettres de noblesse. Vénales sous Louis XIV, elles s'adressent plutôt, après 1760 et dans l'esprit des Lumières, au mérite et à la notoriété: Louis XVI anoblit le savant Chaptal, le père des Mongolfier après le succès de leur ballon en 1783, le philanthrope Oberkampf. L'édit d'Argenson, en 1750, a déjà anobli les rares officiers généraux roturiers, et les chevaliers de Saint-Louis à la troisième génération.

Mais beaucoup de généalogies nobles sont fabriquées ou épurées. Les Mirabeau, par exemple, descendant d'un consul de Marseille qui a épousé une noble et acheté un fief. Les Riquet se sont faits Riquetti et se prétendent parents des Médicis. Il existe aussi une noblesse dite "d'agrégation", vivant noblement des revenus de la terre, admise – ou rejetée – par ses pairs.

Enfin, il y a les faveurs de cour. Marie-Antoinette donne à ses amis des titres de duc ou de duchesse. Un cas étonnant est celui de l'horloger Caron, devenu musicien des filles de Louis XV. Il obtient des charges fictives (telle celle de "contrôleur de la viande du roi"), et son protecteur Pâris-Duverney lui achète la savonnette à vilain. Il remplit des missions diplomatiques, est un ardent avocat de la guerre américaine. C'est Caron "de Beaumarchais", l'auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, pièces qui, malgré les critiques du régime et de la société qui s'y expriment, sont jouées dans l'enthousiasme à Paris, et même *Le Barbier* à Trianon par le cercle de la reine.

La vie sociale

La "société" (au sens du temps, c'est-à-dire la haute société, surtout parisienne) adopte ce que Tocqueville appelle "l'aristocratie du Tiers", du moins une aristocratie de la fortune, du talent et de la pensée. Les salons pratiquent l'égalité des sexes et des rangs, et la présence des écrivains, artistes, savants, y est indispensable. Voltaire est un "roi", l'ombrageux Rousseau est cajolé par de grands seigneurs. Le nivelingement social se fait par la culture, le goût, le plaisir, et toujours, le théâtre : on sait l'amitié de La Tour pour les gloires de la scène comme pour les philosophes. À l'audace intellectuelle des salons répond ainsi une autre abstraction du réel, condamnée par Rousseau dans sa *Lettre sur les spectacles* (1758). Mais le goût des sciences – physique, chimie, minéralogie, météorologie, géographie – encourage aussi, avec une sensibilité parentale nouvelle, à l'instruction des enfants, et d'abord en famille. Femme des Lumières, Victorine de Chastenay, par exemple, passe sa vie à étudier le latin (encore interdit aux filles), l'anglais, l'allemand, l'italien, le grec et même l'hébreu, la philosophie, l'économie politique, etc.

Économie et société : l'irrésistible ascension bourgeoise

Les guerres incessantes de Louis XIV et la série des catastrophes naturelles dites du “petit âge glaciaire” ont laissé en 1715 un grave déficit. Louis XV est un enfant, et le duc d’Orléans, neveu du feu roi et Régent, adopte en 1716 le système du banquier écossais Law qui veut stimuler les échanges par l’émission d’un papier-monnaie remboursable à vue. Le succès est immense, et les billets atteignent des plafonds. Mais Law en émet beaucoup trop. En outre, il paye les créanciers du roi en actions d’une “Compagnie du Mississippi” fondée sur l’exploitation de la Louisiane, alors française. Sans résultats, et l’effondrement est total en 1720 malgré la décision désespérée du cours forcé des billets. Or la spéculation sur le papier-monnaie est plus accessible pour la bourgeoisie, qui a des revenus mobiliers, qu’à la majorité noble qui vit de revenus fonciers (loyers de la terre ou partage des récoltes) et manque de liquidités.

La montée bourgeoise a ses racines dans la conjoncture, car le siècle connaît une forte croissance économique, un enrichissement (commerce, industrie, agriculture, agronomie) accompagné d’un essor du luxe et, même parmi le peuple, d’un progrès de l’instruction. Les loyers de la terre augmentent, mais les revenus nobles n’en profitent pas tous : ainsi, en France du Nord, de gros fermiers résistent à la montée des fermages. Sans doute les propriétaires vendent-ils mieux leurs productions, mais les salaires aussi s’élèvent, et l’extrême raffinement du temps de la “douceur de vivre” oblige les nobles à un endettement chronique. Le besoin d’argent les incite à augmenter les droits seigneuriaux et à en rétablir d’autres, oubliés. C’est la “réaction nobiliaire” ou “féodale”, source, déjà, de rancune paysanne.

Dans les années 1780, la France est riche et la monarchie en faillite. Le déficit a repris avec la guerre de Sécession d’Autriche (1743-1748), et surtout la guerre pour l’indépendance des États-Unis d’Amérique (1780-1783) qui a coûté deux milliards de livres payés par l’emprunt, les aliénations du domaine royal et une délégation anticipée des impôts aux créanciers.

Le “Pays contre la Cour” : la scission nobiliaire

Dans la noblesse de province, la haine grandit contre la cour, dépravée, coûteuse, parasite, envahie par l’argent bourgeois, et qui, quoique officiellement fermée aux philosophes, ne croit plus elle-même au rituel royal créé par Louis XIV. On parle d’une petite noblesse pauvre, ignorante et brave, morale, religieuse, hostile à la philosophie, qui a contaminé la jeunesse de cour. Ce qui est en tout point un simplisme : les Lumières ont gagné nombre de jeunes provinciaux dont les familles ont fait de gros sacrifices pour les instruire et les placer. Or les collèges coûtent cher, et l’accès à un brevet d’officier est réduit en raison de la concurrence des riches anoblis.

Les contrôles réguliers de noblesse ont leurs critères fixés par le généalogiste du roi : ancienneté, services, alliances, possessions. Le premier critère,

primordial, est parfois improuvable faute de documents. Si manquent aussi les autres, une famille perd la qualité noble. Elle la perd également quand, ruinée, elle doit déroger, en faisant du commerce par exemple – sauf en Picardie et en Bretagne où est admise une noblesse commerçante.

À l'égard de la noblesse, la royauté mène une politique contradictoire. Louis XIV a maintenu comme nobles tous ceux qui ont cent ans de noblesse, mais Louis XV, en 1760, réserve la présentation à la cour à la noblesse immémoriale (pure depuis 1399), et, pour satisfaire aux plaintes de la petite noblesse, le règlement de 1781 décide que nul ne pourra être officier s'il n'a quatre degrés de noblesse en ligne masculine. N'en subsistent pas moins les colonels-traitants, fils et neveux de financiers, et, assorties de très longs congés, les carrières supérieures des nobles de cour : "Un colonel – dit-on – se fait avec 40 000 écus, un lieutenant-colonel avec 40 ans de service".

La philosophie, partout

Les Lumières françaises, et le français, une langue dépouillée admirable, devenue langue universelle de culture, gagnent toute l'Europe et même les autorités comme Frédéric II de Prusse et Catherine II de Russie. En politique, elles s'inspirent surtout des libertés anglaises, puis de la Constitution américaine de 1787. En 1776, la cour, déjà adoratrice de La Fayette, s'enthousiasme pour Benjamin Franklin, l'ambassadeur des "Insurgents", car, avec Washington, il a arraché leur sceptre aux tyrans. Or Louis XVI est un roi absolu... Les philosophes, dit Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, sont, sans légitimité, les vrais hommes politiques du temps.

On ne peut que résumer les axes de la pensée nouvelle : la Raison qui libère des préjugés, la Loi supérieure au monarque, la critique de l'absolutisme et divers projets de séparation des pouvoirs (Montesquieu après Fénelon) ; la liberté, et même l'égalité ; l'athéisme (Diderot), ou le déisme et le refus du fanatisme religieux (Voltaire et l'affaire Calas, 1761-1765) ; l'utilité, le "mérite" individuel opposé à la "valeur" collective de la naissance, le dévouement au "bien commun", la philanthropie, le patriotisme national. La noblesse elle-même, retournant à son idéal de service désintéressé, fait son autocritique : "cette rouille, cette grandeur innée, sans mérite", écrit le marquis d'Argenson, et des nobles abolissent volontairement une part de leur fiscalité seigneuriale. L'Église, déjà affaiblie, y compris dans ses propres rangs, par la liberté de penser, l'est aussi par le courant janséniste, doctrine sévère mais qui prêche la tolérance, l'éducation et la lecture de la Bible pour tous. La persécution subie par ses adeptes ne l'empêche pas de s'affirmer dans les milieux cultivés, comme la robe, et en particulier chez les parlementaires.

L'homme des Lumières est un homme de raison, et aussi de sensibilité. Avec le très aimé Rousseau, le rêve communautaire du pacte social s'associe au goût du bonheur et de la nature (cf. la mode des jardins anglais, la fausse simplicité de Trianon), et au désir d'une religion civique, que réalisera la Révolution.

La devise révolutionnaire “Liberté, Égalité, Fraternité” est issue des Lumières.

Citons les grandes dates du mouvement philosophique : 1734 : Voltaire, *Lettres anglaises ou philosophiques*; 1748 : Montesquieu, *L'Esprit des lois*; 1751 : Diderot et d'Alembert, premier volume de l'*Encyclopédie*, le dictionnaire de toutes les connaissances, le savoir libérateur; 1762 : Rousseau, *Du Contrat social* et l'*Émile*; 1763 : Voltaire, *Traité sur la tolérance*.

L' échec d'une révolution “royale”

Le déficit, et en partie l'esprit des Lumières, amènent la monarchie à proposer une réforme fiscale égalitaire – déjà tentée, à partir de 1749, avec les vingtièmes –, et aussi juridique et administrative. Mais il faut briser l'opposition des Parlements, et surtout celui de Paris qui enregistre les édits royaux et peut les refuser en vertu du “droit de remontrance”, plusieurs fois supprimé et rétabli. En 1787-1788, deux ministres réformateurs, Calonne puis Brienne, se heurtent d'abord à l'Assemblée des notables réunie par Calonne, puis aux Parlements, en proposant un impôt foncier égalitaire. Aux Notables pourtant, une minorité noble se montre favorable à l'abandon du privilège fiscal. Après la dissolution de cette assemblée par Brienne, le Parlement de Paris accepte la création d'assemblées provinciales élues, avec tiers-état doublé, vote par tête et non par ordre; et aussi le libre commerce des grains, l'état civil donné aux protestants, la corvée des chemins devenue une redevance en argent, que des nobles éclairés voudraient étendre à tous les propriétaires. Mais son refus, au nom de la “liberté” (et des priviléges), de l'impôt égalitaire provoque la réduction brutale de ses pouvoirs. Les provinces, craignant pour leurs droits et leurs parlements, se joignent alors à cette “pré-révolution aristocratique”, quoiqu'en Dauphiné noblesse et bourgeoisie révoltées acceptent l'union des ordres et l'égalité fiscale. Le roi n'a plus, comme solution au déficit, que l'appel aux états généraux. Or, la décision d'y doubler le nombre des députés du tiers tout en maintenant le vote par ordre est une grave erreur. Les états généraux de mai 1789 deviennent en deux mois, par l'action de la bourgeoisie alliée à la minorité noble dite “Patriote” (les La Fayette, Mirabeau, Noailles, Castellane, Clermont-Tonnerre, d'Aiguillon, La Rochefoucauld, etc.), grâce aussi au ralliement du clergé, Assemblée nationale puis constituante. Le roi privé de son pouvoir législatif, la monarchie absolue n'est plus.

Suzanne FIETTE